Des économies supplémentaires, même en été !

Voyez un exemple d'économies réalisables annuellement sur les coûts d'énergie d'un ménage de quatre personnes vivant dans une maison individuelle de 158 m² (environ 1 700 pi²) située à Montréal.

Vous utilisez un climatiseur central ou un chauffe-piscine ? Le tarif DT vous fera également économiser sur la consommation d'énergie des appareils qui fonctionnent à plein régime durant l'été.

	Consommation annuelle* Maison de 158 m² avec 4 occupants	**Consommation estivale supplémentaire**	
		Climatiseur central (800 kWh)	Chauffe-piscine (4 000 kWh)
Électricité Électricité facturée au tarif D	2 039 $	49 $	375 $
Biénergie Électricité facturée au tarif DT (1 313 $ d'électricité + 272 $ de combustible**)	1 585 $	35 $	175 $
Économies annuelles potentielles	**454 $**	**14 $**	**200 $**

Tarifs d'électricité au 1er avril 2019.

* Chauffage des espaces et de l'eau et usages de base.

** Chauffage des espaces au mazout en périodes de grand froid.

Coût estimatif du mazout : 1,01 $/l, selon la moyenne à Montréal pour la saison 2018-2019.

Source : Régie de l'énergie, Relevé hebdomadaire des prix du mazout léger, semaine du 11 mars 2019.

À noter que, selon vos habitudes de consommation, le tarif DT peut s'avérer plus cher que le tarif D puisque la consommation d'électricité par temps très froid est facturée à un prix plus élevé que ceux du tarif D. Encore une fois, plus vous diminuez votre consommation d'électricité par temps très froid, plus vous aurez de chances de réaliser des économies au tarif DT.

Vous avez décidé de remplacer votre système de chauffage biénergie par un autre qui ne l'est pas ?

Vous devez communiquer avec nous rapidement pour que nous changions le tarif applicable à votre abonnement. En effet, votre abonnement ne sera plus admissible au tarif DT.

Pour plus de renseignements sur le tarif DT ou la biénergie, visitez **hydroquebec.com/tarif-dt** ou communiquez avec les Services à la clientèle :

514 385-7252
Dans la région de Montréal

1 888 385-7252
Ailleurs au Québec

This publication is also available in English.

Hydro Québec

2019G209F
100 %

La biénergie et le tarif DT

Chauffer à la biénergie, c'est avantageux !

Maximisez vos économies avec la biénergie et le tarif DT !

Vous bénéficiez du tarif DT parce que votre système de chauffage fait appel à deux sources d'énergie : l'électricité comme source d'énergie principale et un combustible tel que le mazout, le propane, le gaz naturel ou les granules de bois comme source d'appoint.

Cela signifie que vous économisez sur votre facture d'électricité **pendant la majeure partie de l'année**. Toutefois, par temps très froid, alors que la demande d'électricité est très forte sur le réseau d'Hydro-Québec, il est avantageux d'utiliser le combustible pour chauffer votre domicile.

Quand chauffer à l'électricité ou au combustible ?

Tout dépend de la température extérieure.

Le tarif DT comporte deux prix pour l'électricité, qui s'appliquent en fonction de la température extérieure :

Température supérieure ou égale à	–12 °C ou à –15 °C (selon la région)
Le prix le plus bas du tarif DT* s'applique	4,37 ¢/kWh
Source d'énergie à utiliser pour le chauffage	Électricité

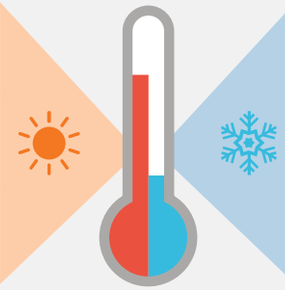

Température inférieure à	–12 °C ou à –15 °C (selon la région)
Le prix le plus élevé du tarif DT* s'applique	25,55 ¢/kWh
Source d'énergie à utiliser pour le chauffage	Combustible

* Prix de l'électricité au tarif DT au 1er avril 2019.

Un voyant lumineux dans la maison s'allume pendant les périodes où la consommation d'électricité est facturée au prix le plus élevé du tarif DT.

L'avantage du tarif DT : des économies tout au long de l'année !

Le coût de l'électricité est moins élevé au tarif DT qu'au tarif D*, sauf par temps très froid (lorsque la température est inférieure à –12 °C ou à –15 °C, selon la région). Puisque cela ne se produit que quelques jours par année, vous pourriez réaliser des économies sur vos coûts d'énergie annuels (électricité et combustible) si vous utilisez la bonne source d'énergie au bon moment. Le tarif DT est alors généralement plus avantageux.

De plus, le 1er avril 2019, la Régie de l'énergie a approuvé un gel des prix de l'énergie pour le tarif DT, alors que les prix du tarif D augmentent. Vous pourriez donc faire encore plus d'économies en tirant profit de votre système biénergie !

* Tarif D : tarif résidentiel de base

Pour maximiser vos économies, surveillez votre consommation d'électricité lorsque le voyant lumineux est allumé.

Un voyant lumineux installé dans votre maison, de préférence à un endroit bien en vue, vous permettra de gérer efficacement votre consommation d'électricité.

Lorsque le voyant s'allume, votre système de chauffage fonctionne au combustible. Pendant ce temps, l'électricité que vous consommez est facturée au prix le plus élevé du tarif DT. Vous avez donc tout intérêt à limiter votre consommation d'électricité jusqu'à ce que le voyant s'éteigne.

- Évitez d'utiliser des appareils de chauffage électrique d'appoint comme un convecteur, un foyer électrique ou une plinthe. Si vous ne pouvez arrêter votre appareil d'appoint, réglez-le au minimum.
- Reportez ou réduisez si possible votre consommation d'eau chaude, car le chauffage de l'eau compte pour environ 20 % de la consommation d'énergie totale d'un ménage.
- Évitez ou réduisez l'utilisation d'appareils électriques non essentiels.

Vous pouvez aussi anticiper les périodes pendant lesquelles le prix le plus élevé s'appliquera, en suivant les prévisions météo. Vous pourrez ainsi planifier certaines activités, comme le lavage, selon les températures annoncées pour la semaine.

Pour profiter au maximum du tarif DT, vous devez être attentif à votre consommation par temps très froid. En effet, le tarif DT pourrait s'avérer plus coûteux pour vous que le tarif D, puisque la consommation d'électricité par temps très froid est facturée à un prix plus élevé que ceux du tarif D. Toutefois, plus vous diminuez votre consommation d'électricité par temps très froid, plus vous avez de chances de réaliser des économies au tarif DT.

Vous voulez la tranquillité d'esprit ?

Si votre système est doté d'un dispositif de permutation manuel, assurez-vous qu'il est réglé sur le mode BIÉNERGIE : votre système passera alors automatiquement d'une source pour le chauffage à l'autre selon la température extérieure. C'est une façon simple de profiter au maximum du tarif DT !